

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 9

Artikel: Les Egyptiens : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Tai ! vouaique la demi-batz, ye vu asse bin on-verro.

Et ye lo bái tandique Dzindro met la pîce dein sa catsetta dè gilet.

A Montétan, Dzindro ein redemandè onco po demi-batz; et firont se bin, lo resto dâo tsemin, qu'arrevâ su Tsaodéron ye brelantsivont ti dou et la dama djâna étâi à sè.

— Coumeint dâo diabblio cein va-te, desâi Ludzon ein s'appoyeint contrè lo pâi dâo fein; n'ein portant adé payî à mésoura et ora n'ein ni ardzeint, ni gotta ?

— T'einlèvâi-te pas ! reponde Dzindro, lè portant bin veré.

— Que fâ-tou quie, demândavè lo syndico d'Epalingz à son vesin qu'avâi bu on fin coup et qu'êtâi à quatro âo bas d'âi z'égrâ po s'allâ reduirè ?

— Ah ! syndico, dese l'autro, quand y'arrevô âo bas dè ellia montâie, ye mè drobblio !

Le nouveau projet de révision fédérale est une œuvre de transaction qui n'a plus le cachet autoritaire de celle du 12 mai, et à laquelle les citoyens vaudois croiront bien faire de se rallier. Mais n'est-il pas regrettable que l'attitude conciliante du canton de Vaud puisse être interprétée par quelques-uns de nos confédérés comme un revirement d'opinion et une preuve d'inconstance ? Voici en effet comment s'exprime un journal révisionniste influent, dans un article où l'éloge ressemble fort à de l'ironie :

« Nous savons que dans l'opinion du canton de Vaud il s'est fait un revirement total, et que le 19 avril prochain, le peuple vaudois réparera la journée du 12 mai. »

Donc nous sommes en train de faire une volte-face, et les électeurs vaudois en déposant un oui dans l'urne feront acte de contrition et abjurèrent leurs erreurs passées.

Voilà comme on nous représente aux yeux de nos confédérés. Avouons que le rôle d'écolier repentant qu'on nous fait jouer est peu flatteur pour notre amour-propre. Si c'est ainsi qu'on paie nos bonnes dispositions, il se pourrait bien que les craintes manifestées récemment en Grand Conseil fussent plus justifiées qu'elles ne le paraissaient d'abord.

Les Egyptiens

sur les bords du Léman.

IV

Le prince évêque. — L'évêque de Lausanne, Sébastien de Montfaucon, fils de Nicolas de Montfaucon, seigneur de Flaxieu en Bugey, était décoré du titre de prince d'Empire, et il était souverain effectif d'une partie de son évêché. Sa maison était nombreuse et en rapport avec ses riches revenus : il avait dans son palais même des gentilshommes d'honneur, des pages, un chapelain privé, un maître d'hôtel de la famille de Martines, un héraut d'armes, un crieur public, des messagers à pied et à cheval, des chasseurs, des portiers ou huissiers, et un grand nombre de domestiques

pour la cuisine, les écuries et le domaine. Hors du château, il avait encore son maître des monnaies, son bailli épiscopal et trois officiers des milices. Ce prélat ignorant, brutal et déréglé dans ses mœurs, était toujours en querelles et en procès avec les Lausannois qu'il ne cessait d'opprimer. Il ne réprimait point les injustices commises par ses gens ou par les chanoines de la cathédrale, et se permettait comme eux de faire violence aux filles de la ville quand il en trouvait l'occasion. Sébastien de Montfaucon était en correspondance suivie avec l'évêque de Genève au sujet de leurs intérêts temporels et du soin de leurs plaisirs. Ils avaient concerté l'enlèvement de Victorine dont l'extrême beauté leur avait inspiré à l'un et à l'autre une passion violente, mais qui n'allait pas cependant jusqu'à la jalousie.

Pierre de la Baume, qui avait eu d'abord Victorine chez lui, aurait bien désiré la garder; mais les murmures qui s'élevaient parmi le peuple, l'avaient décidé à la faire partir pour Lausanne.

Nous avons laissé cette pauvre fille évanouie dans le souterrain du château de Lausanne. Ce souterrain aboutissait par un escalier dérobé à la chambre de l'évêque; dans cette chambre se trouvait une espèce de fauteuil tournant sur des gonds et masquant à l'ordinaire la porte de l'escalier. Quand Victorine reprit l'usage de ses sens, elle était sur un lit superbe, dans une chambre meublée avec luxe, et deux femmes bien mises cherchaient à la ranimer.

— Au nom de Dieu, s'écria la malade, qui que vous soyez, dites-moi où je suis et ce qu'on exige de moi.

— Remettez-vous, madame; vous voyez que vous êtes maintenant dans un appartement superbe où vous ne manquez de rien.

— Je suis sensible à toutes vos attentions; mais si je suis enfin en sûreté, veuillez m'apprendre où je suis.

— Vous êtes dans le palais de l'évêque de Lausanne et vous y serez traitée avec tous les égards que vous méritez.

— Mais pourquoi suis-je donc dans ce palais? ne pourrai-je pas voir l'évêque? Son neveu est-il à Lausanne?

— Le seigneur Edouard est parti ce matin pour Genève. Quant au prélat, vous le verrez sans doute; mais il est tard; veuillez prendre quelque nourriture et vous livrer sans crainte au sommeil.

Pendant qu'on rappelait Victorine à la vie, l'évêque était dans sa chambre avec un homme dont la physionomie avait quelque chose de sinistre. Ce personnage était habillé en soldat; une grande épée pendait à sa ceinture et il portait à la main une espèce de masque qu'il avait ôté en entrant chez l'évêque.

— Monseigneur, vous m'avez fait appeler bien précipitamment.

— Oui, j'ai à vous parler; mais est-ce bien là, Philonardi, le costume d'un grave chanoine?

— Vous étiez si pressé de me voir, monseigneur, que je n'ai pas eu le temps de changer d'habillement. D'ailleurs, nous nous connaissons dès longtemps, et permettez-moi de vous le dire, vous n'avez pas toujours l'apparence d'un prince et d'un prélat.

— Philonardi, laissons ces propos qui ne vous conviennent guère et que je ne pardonnerais pas sans mon extrême bonté.

Le prélat en parlant ainsi souffrait dans son amour-propre, mais il ménageait cet homme parce qu'il le craignait, et que le chanoine, par son caractère, ne craignait rien.

— J'ai à vous parler du souterrain, reprit l'évêque, que vous connaissez seul, si l'on excepte un brave juif (1).

— Et deux autres complaisants, ainsi que cinq ou six chevaliers de la Cuillère, et les dames et demoiselles qui ont franchi le pas, ajouta Philonardi.

— Quoi qu'il en soit, dit l'évêque, ce souterrain renferme actuellement la preuve matérielle d'un assassinat commis par vous. Votre conscience ne vous reproche-t-elle pas cette atrocité?

— Monseigneur, vous m'avez confié tant de choses que je

(1) Il y avait au-dessous du château, le long du Flon, une rue habitée par des Juifs; et c'était de ce côté qu'allait s'ouvrir le souterrain.

puis bien vous confesser mon crime. Je sens bien quelques remords, je l'avoue ; mais que feriez-vous quand vous auriez une maîtresse infidèle ?

— Jamais je ne pourrais me laisser aller à une action aussi abominable... Sors d'ici, et que dans une heure le souterrain soit purgé des traces de ton crime.

— C'était mon intention et mon costume en est la preuve. Adieu, Sébastien ; souviens-toi que je te jette le gant. Si tu oses le relever, toutes les puissances de l'enfer viendront siéger avec toi dans ton fastueux palais.

En disant ces mots, le chanoine disparut par l'escalier dérobé par lequel il était arrivé à la chambre de l'évêque ; et celui-ci, mortifié, confondu, méditant par moments la vengeance, et par moments la nécessité de se taire, alla chercher un sommeil qui fut plus agité que celui de Victorine.

Philonardi avait été longtemps tourmenté par le désir ardent de devenir évêque ; et cette ambition s'étant ravivée dans son esprit, le moyen d'y arriver ne lui parut pas impossible. Il détestait le prélat qui éprouvait pour lui le même sentiment : et si ces deux hommes avaient eu quelques intérêts communs qui les obligeaient quelquefois à se ménager, cette espèce de gêne et de contrainte ne faisait qu'augmenter leur mutuelle animosité.

Le lendemain matin du jour où se passèrent les événements dont nous avons parlé, Philonardi était encore dans son lit, mais ne pouvait plus dormir. De temps en temps il s'écriait :

— Il faut qu'il meure ! il mourra !... Puis il ajoutait : Mais avant cela, il faut qu'une accusation grave pèse sur lui ; il faut qu'on dise qu'il a voulu faire violence à l'épouse de son neveu, et qu'irrité, enflammé de colère par sa résistance, il l'a sacrifiée...

Agité par ces projets sinistres, il ne peut rester au lit ; il se lève, s'habille, et, sans s'en apercevoir, met ses habits de soldat. Bientôt reconnaissant son erreur, il change de costume. Le jour apparaît, il sort agité, va prendre l'air, et, au milieu de son trouble, il apprend que l'évêque fait une promenade matinale ; il va se glisser dans la chambre du prélat par le souterrain, s'arrête derrière le fauteuil mobile, écoute, n'entend aucun bruit, entre et s'empare d'un poignard qu'il connaissait déjà et qui portait les armes des Montfaucon et leur devise : *Si qua fata sinant* (si les destins le permettent). Muni de cette arme, Philonardi s'échappe, rentre chez lui, contemple avec une satisfaction infernale ces armoiries, cette devise, ce poignard acéré, qu'il se représente déjà déchirant le sein de l'infortunée Victorine, et y restant pour accuser le prélat. Mais il fallait attendre et épier le moment favorable, et plus sa rage se concentrait, plus elle augmentait en force et en intensité. (A suivre.)

Lausanne, le 24 février 1874.

Monsieur le rédacteur,

Personne n'aura lu sans intérêt votre article consacré à l'*Ouvroir*, et bon nombre auront été bien aises de connaître les détails intéressants que vous donnez sur cette œuvre qui, quoique modeste, n'en produit pas moins d'excellents résultats. — Aussi ne peut-on assez remercier les dames charitables qui consacrent leur temps et leur peine au relèvement moral de la famille et au soulagement de bien des misères !

Nous ne doutons pas que les maîtresses de maison, les mères de famille et toutes les personnes charitables, s'intéressent à cette utile institution et viennent en grand nombre à la prochaine vente de l'*Ouvroir*, s'y pourvoir d'objets simples et utiles, soit pour leur usage, soit comme dons à des personnes nécessiteuses, ce qui serait ainsi faire deux bonnes actions à la fois. (Une de vos lectrices.)

Il y a dix ans, on vit un beau jour arriver à Genève un Anglais ultra-correct, menant avec une dextérité incomparable une paire de chevaux superbes attelés à une *carriole*. Quel était-il ? D'où venait-il ? Personne ne le connaissait.

Les femmes surtout étaient bien intriguées. L'une d'elles fit si bien des pieds et des mains, des yeux surtout, qu'elle réussit à attirer l'attention de l'insulaire.

On lia connaissance. La dame était riche, bien posée : c'était une femme à hôtel et à huit-resorts. Bref, elle invita l'Anglais à venir un soir prendre le thé chez elle.

Après s'être un peu fait prier, pour la forme, notre homme accepte. Il arrive, on cause tendrement, on prend le thé avec beaucoup de sucre, et les confitures mangées :

— Vous savez que j'en rêve de vos chevaux, mon ami, dit tendrement la belle Estelle à l'Anglais impassible.

— Ils vous plaisent, ma chère, prenez-les. Ils sont à vous :

— Bien vrai ! Vous êtes un ange, laissez-moi vous embrasser !

— Oh ! il n'y a pas de quoi ! continua-t-il sans sourciller. C'est vingt-cinq mille francs les deux. Mon maître, lord Stokwell, qui m'a envoyé les vendre en Suisse, m'a dit de ne pas les laisser à moins !

Puis, après une pause :

— Madame verra ce qu'elle juge à propos de donner pour l'écurie !

Le docteur X. a la prétention de traiter ses malades en huit jours, prétendant qu'il faut combattre immédiatement et énergiquement le mal. Les incertitudes et les tâtonnements d'un traitement prolongé ne valent rien. Un de nos pharmaciens qui n'entend pas de cette oreille, convaincu au contraire de l'efficacité d'un grand nombre de remèdes administrés pendant une longue période, a dédié à ce médecin les vers suivants :

Lundi, je verrai le malade,
Et j'irai le saigner mardi.
Je prescrirai la limonade,
Pour le purger le mercredi.
Jeudi, je ferai ma visite ;
Vendredi soir il testera
Samedi, nous irons plus vite...
Et dimanche, ou l'entertera.

L. MONNET.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Dimanche 1^{er} Mars 1874

LA

JEUNESSE DES MOUSQUETAIRES

Drame en 10 actes, tiré du roman d'Alexandre Dumas père.

On commencera à 7 heures.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.